

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE L'INTERIEUR,
DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE**

CABINET DU MINISTRE

**74^{EME} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU
PROGRAMME DU HAUT COMMISSAIRE (GENEVE, DU
09 AU 13 OCTOBRE 2023)**

**INTERVENTION DU SECRETAIRE PERMANENT AU
MINISTRE DE L'INTERIEUR, DU DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE**

GENEVE, DU 09 AU 13 OCTOBRE 2023

**Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Auguste Assemblée,**

De prime abord, je voudrais remercier le Seigneur Tout Puissant et Miséricordieux pour la grâce dont il ne cesse de nous combler. C'est par cette même grâce qu'il a guidé nos pas jusque dans ce pays de Suisse, dans cette splendide salle de palais des nations, en toute sécurité et sérénité. A lui l'honneur et la gloire en tout temps et en tous lieux.

La Délégation Burundaise aujourd'hui présente dans cette salle a le plaisir et la joie de pouvoir s'adresser à cette auguste assemblée et exprime sa profonde gratitude au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés pour avoir bien voulu inviter le Gouvernement de la République du Burundi à participer à ces assises de la 74^{ème} session du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

C'est le moment d'apprécier le travail important accompli par le Président du Comité Exécutif en étroite collaboration avec votre équipe d'experts aussi bien proches que lointains. Vous accomplissez un travail édifiant qui ne requiert pas seulement de l'expertise, mais aussi un sens élevé d'humanité et par conséquent de dévouement pour soulager les peines et les souffrances de tous les réfugiés du monde entier en général et ceux qui se trouvent en Afrique et au Burundi en particulier.

Que toute votre équipe trouve ici les satisfactions et les encouragements du Gouvernement de la République du Burundi.

Nous félicitons le Haut-Commissaire pour son dévouement inégalable à la cause des réfugiés et de toutes ces personnes qui pour des raisons diverses quittent leurs foyers souvent pour des destinations inconnues. Son soucis majeur de l'amélioration des conditions de vie des personnes qui ont tout laissé derrière, mérite d'être apprécié et encouragé. C'est grâce à son esprit humanitaire, sa clairvoyance et ses facilités de contact que ces personnes reçoivent assistance et considération en provenance des états et des organisations animés par l'esprit d'entraide et de charité.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

Les dernières statistiques indiquent que le Burundi héberge 89 997 réfugiés et demandeurs d'asile confondus. Parmi eux, 57 352 réfugiés vivent dans les camps tandis que 29 523 vivent en milieu urbain. Ces demandeurs d'asile et réfugiés jouissent d'un niveau de protection adéquat dans le respect des conventions internationales y relatives et conformément à la nouvelle loi portant réglementation des migrations au Burundi. Le Burundi héberge également 1212 personnes à risque d'apatridie, dont la base de données est régulièrement mise à jour. Un plan d'action national de lutte contre l'apatridie incluant les personnes à risque d'apatridie sera mis en place.

Le Burundi abrite déjà cinq camps des réfugiés qui sont actuellement saturés, et le Gouvernement a déjà disponibilisé un terrain et reste en attente des fonds de la part du HCR pour la construction d'un sixième camp, toujours pour garantir l'accès à l'asile mais aussi pour faire face aux éventuels afflux.

En même temps, Le Burundi a déjà accueilli plus de 223 000 rapatriés depuis 2017 jusqu'au 07 octobre 2023 dont plus de 19 000 rapatriés en 2023 en provenance des pays d'asile. La diminution sensible des candidats au retour volontaire a permis de passer de la phase de facilitation à la promotion à travers tous les pays d'asile pour inciter les réfugiés à prendre massivement la décision de retourner dans leur pays natal en sécurité et en dignité, avec le principe de non refoulement respecté. Des réunions tripartites avec les pays d'asile et le HCR sont prévues pour évaluer ensemble l'impact de cette phase et décider de ce qui va précéder.

Pour encourager les réfugiés à prendre une décision éclairée au retour volontaire dans leur pays d'origine, il faut renforcer les stratégies de réintégration effective et durables des rapatriés. Des efforts particuliers de tous les intervenant au processus, restent attendus et seront orientés dans les secteurs les plus nécessaires dans le développement communautaire tels que : l'abri décent, la santé communautaire, la scolarisation, la résilience économique pour permettre aux rapatriés et la communauté hôte de vivre en harmonie autour des travaux d'intérêt commun.

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,

En vue de promouvoir une cohésion pacifique entre réfugiés et communauté d'accueil, le Gouvernement du Burundi à travers le Projet de développement Communautaire Intégré « «PRODECITURIKUMWE » , encourage les uns et les autres à se focaliser sur les activités d'autonomisation, en évoluant dans des coopératives, associations de production, micro entreprises et autres activités génératrices de revenus.

Parallèlement, la construction des infrastructures socio-économiques à travers le même projet sur financement de la Banque mondiale, va promouvoir l'inclusion des réfugiés dans le système éducatif et sanitaire burundais. Pour la communauté hôte, il contribuera également à la réintégration scolaire des élèves rapatriés qui rentrent souvent avec des écarts de curricula entre les pays d'asile et les pays d'origine.

Dans le cadre de la protection sociale, le Gouvernement a développé un projet d'appui aux filets sociaux productifs et emplois qui soutiendront l'intégration des réfugiés et des communautés d'accueil dans les systèmes nationaux de protection sociale. Par le biais de ce projet, réfugiés et les communautés d'accueil vont bénéficier des transferts d'argent, des activités d'inclusion productive et des mesures d'accompagnement sur le développement du capital humain.

Le Gouvernement de la République du Burundi remercie encore une fois le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et ses partenaires pour son indéfectible appui qu'il lui apporte dans le cadre du rapatriement et de la protection des réfugiés

Avant de clore mon propos, je ne manquerais pas de signaler que le Gouvernement de la République du Burundi réitère son engagement aux respects des conventions internationales en rapport avec les réfugiés et demandeurs d'asile et va continuer à assurer leur protection dans la limite de ses moyens.

Ainsi, le Gouvernement de la République du Burundi invite le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour une même conjugaison des efforts au rapatriement et la réintégration des réfugiés burundais éparpillés encore dans les pays d'asile afin que ces derniers puissent rentrer et construire leur chère patrie avec leurs concitoyens.

Vive la coopération interactive
Que Dieu vous bénisse
Je vous remercie